

## La vérification photométrique de véhicules routiers – « Vitres teintées »

Même si vous faites affaire avec une entreprise spécialisée, vous pourriez être obligé d'enlever les pellicules teintées et de payer une amende si elles ne respectent pas la loi.

Les vitres d'origine des véhicules sont déjà teintées. Vous devez donc en tenir compte lorsque vous apposez une pellicule supplémentaire. Généralement, les vitres latérales avant laissent passer environ 75 % de la lumière. L'ajout d'une pellicule, même transparente, abaisse le taux d'environ 5 % ( $75 - 5 = 70$  %). Dans une telle situation, aucune pellicule ou autre matière servant à assombrir ne peut être apposée.

Lors de l'achat d'un véhicule usagé, portez une attention particulière aux vitres teintées, car vous serez responsable de leur légalité.

### Caractéristiques techniques à respecter

Vitres latérales avant et pare-brise

- Les vitres latérales avant du véhicule doivent laisser passer la lumière à 70 % ou plus lorsqu'on la mesure à l'aide d'un photomètre.
- Une bande de 15 cm de largeur au maximum peut être placée sur la partie supérieure du pare-brise. Aucun matériau ni aucune substance ne doivent être posés ou vaporisés sur le pare-brise

Vitres latérales arrières et lunette arrière

- Les vitres latérales arrière ainsi que la lunette arrière ne sont pas soumises à ces règles.

### Respect de la réglementation et amendes

#### EXEMPLE 1

Un agent de la paix intercepte votre véhicule et prend une lecture photométrique (mesure de la lumière) des vitres latérales avant. Les vitres laissent passer moins de 70 % de la lumière. L'amende varie comme suit :

- conducteur ou propriétaire d'un véhicule léger : de 154 \$ à 274 \$
- conducteur d'un véhicule lourd : de 125 \$ à 344 \$
- propriétaire d'un véhicule lourd : de 249 \$ à 525 \$

#### EXEMPLE 2

Un agent de la paix intercepte votre véhicule et vous remet un avis de vérification des vitres latérales avant. Vous devez alors vous rendre chez un mandataire en vérification de véhicules routiers.

- Si vous ne faites pas faire cette vérification, vous risquez une amende de 438 \$ à 865 \$.

### L'attestation de vérification photométrique

Vitres conformes aux normes réglementaires

- le mandataire vous remet un attestation de vérification photométrique;
- le mandataire complète l'avis de vérification des vitres latérales remise par l'agent de la paix et le retourne au service de police concerné, accompagné d'une copie de l'attestation de vérification photométrique.

Vitres non conformes aux normes réglementaires

- Vous avez **48 heures** pour effectuer ou faire effectuer les modifications requises et faire ensuite la preuve qu'elles ont été faites. À défaut, circuler avec votre véhicule constituera une infraction au *Code de la sécurité routière* (amende de 154 \$ à 274 \$ par défectuosité).
- Si vous ne faites pas effectuer les modifications, vous pouvez remiser votre véhicule ou le mettre au rancart. Cependant, vous devrez faire la preuve que le véhicule est conforme avant de le remettre en circulation.

### Coût

La vérification photométrique chez le mandataire est aux frais du propriétaire.

Référez-vous à la **grille tarifaire** du mandataire.